

La place du secteur LULUCF dans l'atténuation : analyse globale des contributions nationales

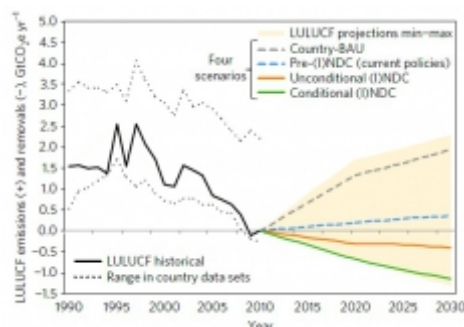
16 mars 2017

S'appuyant sur les contributions nationales communiquées en amont de la COP21 (*Intended nationally determined contributions – INDC*), six chercheurs ont estimé l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par le secteur LULUCF, *i.e.* les usages des terres, les changements d'usage des terres et la forêt. Ces contributions varient dans la façon a) de présenter l'objectif de réduction (en tCO₂éq ou en émissions par unité de PIB), b) de le comparer à une base historique (1990, 2005) ou à un scénario au fil de l'eau, et c) de définir sa conditionnalité. Ce dernier point correspond à des cibles en 2030 qui sont en partie dépendantes de financements, de la disponibilité de technologies, etc.

Ce travail analyse l'atténuation par le secteur LULUCF de 68 pays (ou 41, avec l'Union européenne à 28 comptant pour une contribution), représentant 78 % des émissions nettes globales en 2012 et 78 % de la surface forestière mondiale. La rétrospective sur 1990-2010 montre des émissions annuelles passant de 1,54 (\pm 1,06) à 0,01 (\pm 0,86) GtCO₂éq. Les variations inter-annuelles viennent des pics de déforestation au Brésil et en Indonésie, de la combustion de tourbe et de l'augmentation du puits dans les forêts boréales et tempérées.

À l'horizon 2030, 4 scénarios sont explorés (cf. graphique) : « au fil de l'eau », tel que défini par chaque pays (*country-BAU*) ; tendanciel avec les politiques publiques mises en place avant la COP21 (*pre-INDC*) ; avec les contributions excluant (*conditional INDC*) les réductions conditionnelles ; avec les contributions incluant (*unconditional INDC*) ces réductions. Dans les deux premiers scénarios, les émissions augmentent pour atteindre respectivement 1,94 (\pm 1,53) et 0,36 (\pm 0,94) GtCO₂éq. Les deux suivants marquent le passage d'une source nette à un puits : -0,41 (\pm 0,68) GtCO₂éq et -1,14 (\pm 0,48) GtCO₂éq en 2030. Les auteurs soulignent que la mise en œuvre des contributions nationales, dans leur totalité, conduirait le secteur LULUCF à participer à hauteur d'un quart de l'objectif global d'atténuation tel qu'estimé dans les INDC.

Évolutions historiques et futures des émissions de GES pour le secteur LULUCF



Source : *Nature Climate Change*

La publication met également en évidence un écart de 3 GtCO₂éq entre cette analyse

sur les contributions nationales et le dernier rapport du GIEC. Les auteurs expliquent cet écart par des différences méthodologiques, en particulier sur la comptabilisation des émissions anthropogéniques. Ils appellent en conclusion à mieux expliciter ces différences pour éviter de possibles messages contradictoires dans les prochaines années.

Élise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : [Nature Climate Change](#)